

## APPEL D'OFFRES NATIONAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO POUR FOURNITURE DES MACHINES DE TRANSFORMATION (MOULINS)

Mahagi, le 07 novembre 2024

Notre réf. : LOG MAH BN28-10-2024\_COD 1172 – 22

Projets : « amélioration des conditions socio-économiques et renforcement de la résilience des ménages touchés par les conflits dans les territoires de Mahagi et Djugu dans la province d'Ituri » Projet NEXUS

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Madame, Monsieur

Avenue Grévilias, n° 126,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma Ville de  
Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Welthungerhilfe a été fondée en 1962. Elle est aujourd'hui l'une des plus importantes organisations privées travaillant dans le domaine de la coopération au développement et l'aide humanitaire en Allemagne. Sans but lucratif, elle est apolitique et non confessionnelle. Les dons de la population représentent un fonds important pour notre travail en Afrique, Asie et Amérique.

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

En outre, Welthungerhilfe reçoit des subventions du Gouvernement Fédéral Allemand, de l'Union Européenne et de l'Organisation des Nations Unies.

Avenue Irumu, n° 7,  
Quartier Ngezi  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 81 14 53 690

Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande), dans le cadre de la mise en œuvre de son approche NEXUS avec ses projets « amélioration des conditions socio-économiques et renforcement de la résilience des ménages touchés par les conflits dans les territoires de Mahagi et Djugu dans la province d'Ituri (COD1172-22), cherche à identifier des Fournisseurs répondant aux critères les plus appropriés pour la fourniture des machines de transformation et accessoires + installation + formation des utilisateurs (moulins mixte).

Avenue du Remblais,  
Quartier Mungote  
Derrière la paroisse Saint  
BARTHELEMIE  
Cité de Kitshanga/Bashali  
Mokoto  
Territoire de Masisi Tél. :  
+243 850399410/Coordination

Welthungerhilfe veut sélectionner une ou plusieurs personnes (s) physique ou morale(s) qui s'engage à lui fournir ces machines, de bonne qualité, dans les meilleurs délais et au meilleur prix.

A cet effet, Welthungerhilfe (ex-Agro Action Allemande) invite les soumissionnaires que ce marché intéresse à présenter une offre pour la fourniture de :

- **Lot 1 : Un moulin mixte complet (maïs – manioc) et accessoires + installation + formation des utilisateurs (voir les détails dans les annexes)**

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)  
Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333

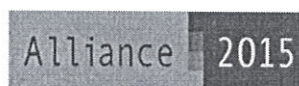
Référez-vous à l'annexe II pour les spécifications de l'article et la quantité requise  
Le dossier d'appel d'Offres sera consulté et retiré à n'importe quelle heure dans la plateforme E-tender.

### 1. **Conditions d'appels d'offres et critères d'éligibilité**

Pour tout soumissionnaire, les documents suivants doivent être présentés

- ✓ Numéro d'identification National (patente commerciale pour les petites et moyennes entreprises, F92 pour les organisations locales)
- ✓ Numéro du Registre de commerce et du crédit immobilier

[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)



towards the eradication of poverty  
Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales

- ✓ La notification du numéro d'identification fiscale
- ✓ Attestation fiscale ou Quitus Fiscal en cours de validité ou Récépissé valant accuse de réception de la déclaration et de l'attestation de paiement pour les 3 derniers mois
- ✓ Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe complété, signé et cacheté
- ✓ Bordereau de prix complété, signé et cacheté.  
Veuillez indiquer dans votre cotation :
  - Le prix de la machine / unité décrit ci-dessus ;
  - La durée de livraison après la demande des machines ;
  - Les détails du produit offert, c'est-à-dire, le pays d'origine, la marque et spécifications dans le cas d'une offre alternative ;

**Ces documents sont indispensables à la qualification de l'offre et leur absence est éliminatoire.**

Les machines livrées devront être d'une bonne qualité, conforme aux spécifications. Veuillez indiquer dans votre cotation :

- La durée la garantie après-vente et installation
  - La durée de validité des prix que vous proposez.
- ✓ Welthungerhilfe ne s'engage pas à accepter l'offre **la moins chère**. D'autres critères seront pris en compte (**pièces administratives, respect des spécifications**)
  - ✓ Le délai de livraison proposé sera aussi un des critères à tenir en compte  
Nous donnons la chance à chaque fournisseur d'être sélectionné même si ce dernier n'a pas soumissionné sur tous les lots, nous nous réservons donc le droit de diviser la commande aux différents fournisseurs si nécessaire

## 2. Critères de sélection :

- Le premier critère de sélection sera la **vérification des documents administratifs demandés** : les fournisseurs qui ne présenteront pas ces documents ne seront pas pris en considération.
- Le deuxième critère sera la conformité des machines proposées aux spécifications demandés.
- Le Troisième critère sera le prix présenté par le fournisseur ayant rempli le premier
- Le Quatrième critère est le délai de livraison proposé.
- Le Cinquième Critère sera les références présentées sur des marchés similaires
  - Preuve de la qualité des machines des transformations (un soumissionnaire ayant présenté les contacts de deux (2) anciens clients, pour vérification qualité (Nom, Adresse, Email, Téléphone).
  - Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un Soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes Aux spécifications techniques)
  - Pièces de rechanges, le Soumissionnaire doit confirmer la disponibilité des pièces de rechange pour les machines proposées.

## 3. Bordereaux des quantités / Spécifications

- ✓ Pour les quantités et les spécifications de l'article, référez-vous à L'annexe II du présent appel d'offres.

Mahagi, le 07 novembre 2024

Welthungerhilfe/Agro Action  
Allemande

Avenue Grévilias, n° 126,  
Quartier les Volcans  
Commune de Goma Ville de  
Goma, RDC  
Tél. : +243 816  
722 541/Coordination

Cellule Vungi n° 10  
Quartier Vungi  
Ville de Butembo, RDC  
Tél. : +243 978143419

Avenue Irumu, n° 7,  
Quartier Ngezi  
Ville de Bunia, RDC  
Tél. +243 81 14 53 690

Avenue du Remblais,  
Quartier Mungote  
Derrière la paroisse Saint  
BARTHELEMIÉ  
Cité de Kitshanga/Bashali  
Mokoto  
Territoire de Masisi Tél. :  
+243 850399410/Coordination

E-mail :  
[info.cod.goma@welthungerhilfe.de](mailto:info.cod.goma@welthungerhilfe.de)  
Deutsche Welthungerhilfe e.V.  
Friedrich-Ebert-Straße 1  
D-53173 Bonn  
Tel. +49-228-2288-0  
Fax +49-228-2288-333

[www.welthungerhilfe.de](http://www.welthungerhilfe.de)

Alliance 2015

towards the eradication of poverty  
Membre de l'Alliance 2015,  
Réseau d'ONG internationales



- ✓ Il est recommandé de proposer un prix unitaire et un prix total séparément
- ✓ WHH se réserve le droit de corriger les erreurs de calcul lors de l'analyse.
- ✓ Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) se réserve le droit de rejeter la machine fournie et jugé non conforme aux spécificités recommandées
- ✓ Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) se réserve le droit d'ajuster les quantités demandées en fonction du budget disponible

#### 4. Inspection

Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) se réserve le droit de mener une vérification de la capacités réelles du soumissionnaire après évaluation de sa soumission avant la signature du contrat. Le fournisseur devra garantir un accès à tous les éléments nécessaires à cet effet (stockage, documents de gestion) à Welthungerhilfe.

Toute machine ne répondant pas à la spécification convenue sera rejetée. Dans le cas où la machine est rejetée, le fournisseur sera contractuellement tenu à la remplacée par une autre machine de bonne qualité à ses propres frais déjà encourus pour la machine rejetée et les dégâts porté à la suite de l'utilisation de la machine.

#### 5. Emballage et colisage

L'emballage doit être approprié à la nature (Volume, taille, poids) des machines et atteindre les normes internationales. L'emballage doit éviter les dommages dus au transport et protéger des intempéries. Les frais d'emballage doivent être inclus dans le prix unitaire de chaque machine.

#### 6. Marquage

Voir les spécifications dans les annexes.

#### 7. Echantillons

Le fournisseur présentera le catalogue et les images des Machines de Transformation posé.

#### 8. Lieu et date de livraison

Les machines, les châssis, les échappements, les tuyaux et les futs sont à livrer au **Bureau WHH Mahagi tel que définis dans les spécifications technique et bordereaux de prix.**

Le chargement et le transport sera assuré par le fournisseur jusqu'au bureau de Mahagi pour toutes les machines à l'adresse suivante :

- Welthungerhilfe e.V / ex-Agro Action Allemande, **Bureau WHH MAHAGI**, Commune rural de MAHAGI, Quartier SITE, Avenue BADO

#### 9. Prix

Les prix de l'appel d'offres doivent être indiqués en devise : **Dollars Américains (USD)**. Les prix doivent être nets, c'est-à-dire : **inclure l'emballage, le chargement et le déchargement jusqu'au lieu de livraison indiqué, le transport, la formation des utilisateurs ainsi que toutes taxes confondues que le soumissionnaire pourrait éventuellement supporter auprès de l'Autorité compétente.**

Les fournisseurs doivent s'assurer que les offres financières sont exemptes d'erreurs de calcul. Si des erreurs sont identifiés pendant le processus d'évaluation, le prix unitaire prévaudra. En cas d'ambiguïté sur le prix unitaire, le prix unitaire en lettres prévaudra

#### 10. Donneur d'ordre et Destinataire

Welthungerhilfe e.V / ex-Agro Action Allemande, Commune rural de MAHAGI, Quartier SITE, Avenue BADO, RDC

#### 11. Documents requis en cas de commande

- ✓ Contrat signé entre WHH et le fournisseur
- ✓ Facture commerciale (adressée au donneur d'ordre)
- ✓ Bon de livraison des marchandises signé par le département Logistique ou son délégué de Welthungerhilfe Mahagi
- ✓ Attestation fiscale ou Quitus Fiscal en cours de validité ou Récépissé valant accuse de réception de la déclaration et de l'attestation de paiement pour les 3 derniers mois Cependant, les frais de service de messagerie commerciale doivent être couverts par le fournisseur.

#### 12. Conditions de paiement

Paiement CAD (Comptant contre documents) : **Le paiement sera réglé par chèque ou par virement bancaire dans les 20 jours suivant la réception de la facture et de l'entièreté des marchandises.**

##### 12.1 En cas de paiement par Banque

Chaque fournisseur / soumissionnaire doit inclure un compte bancaire dans l'offre. Veuillez nous communiquer votre Relevé d'identité bancaire (RIB), à savoir :

**Numéro de compte (23 chiffres) :** .....

**Intitulé du compte :** .....

**Titulaire du compte :** .....

**Nom de la banque :** .....

**Swift code:** .....

- Le fournisseur / soumissionnaire doit être le propriétaire du compte bancaire
- Le compte bancaire doit être dans le même pays où la société / entreprise du fournisseur / soumissionnaire est légalement enregistrée.
- Un fournisseur / soumissionnaire national doit avoir un compte bancaire dans le pays
- Les paiements sont uniquement autorisés sur le compte bancaire mentionné dans l'offre => le compte bancaire dans le contrat et sur la facture doit être le même que dans l'offre initiale
- Les paiements à une personne privée / à un tiers ou à un tiers juridique sont interdits, que cette personne / ce tiers représente légalement l'entreprise, travaille pour elle ou soit autorisée par l'entreprise à recevoir des paiements

##### 12.2 En cas de paiement par Chèque



- Cela doit déjà être mentionné dans l'offre ainsi que dans le contrat - y compris le nom du représentant légal recevant le chèque. Le chèque doit être adressé au sous-traitant et non à un représentant. Ce dernier n'est autorisé à recevoir le chèque que s'il y est autorisé (voir ci-dessous).

### 13. Garantie

Une Garantie minimum de six mois après-vente devrait être incluse. La garantie couvre toutes les pannes liées à la fabrication hormis les pannes causées par un accident de mauvaise utilisation.

### 14. Pénalités

Les délais de livraison seront négociés et fixés dans le contrat selon la proposition. En cas de retard de livraison dû à des raisons autres qu'à l'exception de force majeure, le donneur d'ordre a le droit de faire usage d'une pénalité de 1/100 par jour de la valeur totale de l'envoi restant encore à livrer. La pénalité sera déduite de la facture. Si le retard excède 15 jours, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis. En cas de livraison incomplète causée par le Fournisseur, Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) a le droit de déduire les pertes de la facture. En cas de produit impropre causé par un emballage inapproprié Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) se réserve le droit de déduire du montant de la commande concernée un montant en fonction de la différence avec la spécification demandée. Dans le cas où la qualité n'est pas conforme aux spécifications initialement convenues par les deux parties, le fournisseur doit informer immédiatement le donneur d'ordre. Une livraison des marchandises ne répondant pas à la qualité convenue peut être rejetée par Welthungerhilfe, mais si celui-ci accepte ces marchandises, une déduction sur le montant de la commande et une pénalité seront négociées et Welthungerhilfe (Agro Action Allemande) a le droit de résilier le contrat sans préavis

### 15. Cas de forces Majeures

Le soumissionnaire doit aviser par écrit WHH en fournissant tous les détails dès que possible après la survenance de tout événement constituant un cas de Force Majeure (tel que défini dans le présent article) par lequel l'Entrepreneur est rendu incapable, en tout ou en partie, d'exécuter ses obligations et de s'acquitter de ses responsabilités en vertu du présent contrat. Le soumissionnaire doit également informer WHH de tout autre changement dans les conditions ou de la survenance de tout événement qui interfère ou menace d'interférer avec l'exécution du présent Contrat. Dès réception de l'avis requis en vertu du présent article, WHH prendra les mesures qu'il juge, à sa seule discrétion, appropriées ou nécessaires dans les circonstances, y compris l'octroi au soumissionnaire d'un délai supplémentaire raisonnable pour exécuter ses obligations en vertu du présent contrat ou la résiliation en vertu de l'article de RÉSILIATION DE CONVENTION qui sera inclus dans contrat. Si WHH détermine que le soumissionnaire est rendu incapable, en tout ou en partie, en raison d'un cas de force majeure, de s'acquitter de l'une quelconque de ses obligations ou de ses responsabilités en vertu du présent contrat, WHH aura le droit de suspendre ou de résilier le présent contrat sans responsabilité envers WHH à compter de la réception par l'entrepreneur d'un avis de suspension ou de résiliation. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de l'une quelconque de leurs obligations respectives au titre du présent Contrat si cette inexécution résulte d'un événement de Force Majeure.



"Par " force majeure ", au sens du présent article 15, on entend les cas de force majeure, la guerre (déclarée ou non), l'invasion, la révolution, l'insurrection les épidémies incluant le corona virus (COVID19) sera bien considéré comme un cas de force majeur pour les entreprises avec qui nous avons un accord ou d'autres actes de nature ou de force similaire. Un manquement ou un retard d'un fournisseur ou d'un sous-traitant autorisé, entre autres, du soumissionnaire ne constitue pas un cas de force majeure.

Par conséquent, les retards ou le défaut d'exécutions causées par des événements découlant de ces conditions difficiles ou en rapport avec celles-ci ne constitueront pas en soi un cas de force majeure en vertu du présent contrat.

#### 16. L'enregistrement sur la plateforme e tender

Chaque soumissionnaire doit d'abord s'inscrire en tant que fournisseur dans le portail e tender pour pouvoir participer à cet appel d'offres. Une fois inscrit, le fournisseur peut télécharger tous les documents et répondre à toutes les questions qui se trouvent dans le portail e tender.

Une enveloppe contenant l'offre du fournisseur doit parvenir à Welthungerhilfe (ex - Agro Action Allemande) à travers le portail E tender dans un établie sur le portail Étendre à partir de la date de publication du présent appel d'offres.

Notez que l'offre qui ne sera pas soumise à travers le portail e tender « <https://eu.eu-supply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe> » ne sera prise en considération.

#### « Appel d'offre réf. : LOG MAH BN28-10-2024\_COD 1172 – 22

En cas de questions sur le dépôt des dossiers sur E-tender, veuillez contacter Mr Jean Jacques KALENDA à l'adresse e-mail : [jeanjacques.kalenda@welthungerhilfe.de](mailto:jeanjacques.kalenda@welthungerhilfe.de) et au numéro (+243) 998497436 .

Juste pour les clarifications concernant l'utilisation du portail E tender dont le lien est : <https://eu.eusupply.com/login.asp?B=Welthungerhilfe>

Toutes les questions en rapport avec l'offre ne seront seulement répondues qu'à travers le portail E tender dans sa partie Messagerie ou Forum Questions – Réponses.

**N.B.** : L'offre est valable sans signature originale et seule la personne ou entreprise invitée après sélection des candidatures et signature d'un contrat pourra nous livrer les articles.

Fait à Mahagi, le 07/11/2024

Welthungerhilfe (ex AAA)  
Serges KATSUMBANO  
Chef de Projets



#### Annexes :

- I. Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe
- II. Spécifications techniques & bordereau de prix
- III. Offre optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée

## ANNEXE I : Formulaire de déclaration des fournisseurs de Welthungerhilfe

Remarque : ce formulaire de déclaration des fournisseurs, qui inclut votre certification par signature, fait partie de la procédure de qualification de nos fournisseurs et prestataires de services. Ne pas remplir ce formulaire dans son intégralité vous expose à une disqualification de l'appel d'offres.

### 1. Informations sur le fournisseur

En signant la certification à la fin de ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous confirmez que toutes les informations des parties 1.1 et 1.2 ci-dessous sont exactes et complètes.

#### 1.1 Informations relatives à votre entreprise

Veuillez fournir les informations suivantes relatives à votre entreprise et joindre une copie du document d'enregistrement légal de votre entreprise.

Nom de l'entreprise	
Forme juridique Si le fournisseur n'est pas une société enregistrée, écrivez « non enregistrer ».	
Année de création	
Pays d'établissement	
Numéro de TVA ou d'enregistrement	
Coordonnées bancaires Indiquez le nom du titulaire du compte, le nom de la banque, l'IBAN, le code SWIFT et la devise utilisée.	
Adresse physique, adresse email et site Web	
Contact du service marketing et du service commercial	
Services proposés par l'entreprise (portefeuille de l'entreprise)	
Autres informations	

#### 1.2 Informations sur les cadres de la direction

Welthungerhilfe applique des normes morales élevées relatives à la conduite de ses employés, partenaires, fournisseurs et autres prestataires de services. Comme indiqué dans la partie 2.3 ci-dessous, une de ces normes concerne la condamnation du terrorisme et l'engagement qu'aucun fonds ou ressource ne sera utilisé pour soutenir les terroristes ou les activités terroristes d'aucune façon. Cette norme fait partie intégrante du fonctionnement de Welthungerhilfe. Nos bailleurs institutionnels et nos banques exigent également que nous contrôlions régulièrement nos fournisseurs et prestataires de services sur les listes de terroristes suspects connus.

Nous sommes donc tenus de recueillir certaines informations pertinentes relatives aux cadres de la direction pour chaque fournisseur. Nous demandons notamment des informations relatives à vos 4 principaux responsables (par exemple, les membres du comité exécutif, les cadres de la direction ou les chef-e-s de service). En général, il s'agit des personnes figurant sur le justificatif

d'enregistrement de votre entreprise. Si votre entreprise compte moins de 4 cadres, veuillez fournir leurs informations et nous en informer lors de la soumission du formulaire.

Les données recueillies ci-dessous seront utilisées uniquement à des fins de contrôle sur les listes de sanctions internationales librement accessibles et publiées sur Internet. Ces données seront protégées conformément aux lois applicables en matière de protection des données. Si vous avez des questions concernant cette exigence ou sur la façon dont vos données seront traitées ou stockées, veuillez contacter votre interlocuteur-trice à Welthungerhilfe ou envoyer un e-mail à [screening@welthungerhilfe.de](mailto:screening@welthungerhilfe.de).

Cadre de la direction n°1			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
Cadre de la direction n°2			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID-Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois:	Année :
Cadre de la direction n°3			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID-Card:	

Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :
<b>Cadre de la direction n°4</b>			
Nom complet (prénom, suivi du deuxième prénom et du nom de famille)			
Nationalité		ID Card:	
Adresse (au minimum, pays de résidence)			
Sexe (facultatif)			
Date de naissance	Date :	Mois :	Année :

## 2. Déclaration de politique de Welthungerhilfe

### 2.1 Welthungerhilfe soutient les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies

Le Pacte mondial des Nations Unies est une initiative de politiques stratégiques pour les organisations qui s'engagent à aligner leurs activités et leurs stratégies sur 10 principes universellement admis dans les domaines des droits de l'homme, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

#### Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement admis ; et
- Principe 2 : garantir qu'elles ne participent pas à des violations des droits de l'homme.

#### Droits du travail

- Principe 3 : les entreprises soutiennent le droit d'association et travaillent efficacement en faveur du droit à la négociation collective ;
- Principe 4 : élimination du travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : élimination de toute discrimination en matière d'emploi et d'activité professionnelle.

#### Environnement

- Principe 7 : les entreprises doivent soutenir une approche préventive face aux défis environnementaux ;
- Principe 8 : les entreprises prennent des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

- Principe 9 : les entreprises favorisent le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

#### Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, dont l'extorsion et la corruption.

De plus amples informations sur le Pacte mondial des Nations Unies sont disponibles (dans une grande variété de langues) sur <https://www.unglobalcompact.org>

## **2.2 Welthungerhilfe adhère strictement à son propre code de conduite**

Le code de conduite de Welthungerhilfe s'appuie sur les principes du Pacte mondial de l'ONU et fait partie intégrante de tout le travail de Welthungerhilfe. Tous les fournisseurs de Welthungerhilfe sont tenus d'agir conformément aux valeurs de notre code de conduite, qui sont les suivantes :

- Respect des normes les plus strictes en matière de comportement personnel et professionnel
- Aucune activité religieuse ou politique au nom de Welthungerhilfe □ Pas de discrimination
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité
- Pas de violence sexuelle
- Protection de l'enfance
- Gestion responsable des données et des informations personnelles
- Utilisation responsable des ressources
- Pas de soutien au terrorisme ou au blanchiment d'argent
- Pas de corruption
- Éviter les conflits d'intérêts
- Pas de consommation d'alcool ou de drogues lors du travail
- Le port d'armes est interdit
- Obligation de signaler toutes préoccupations, soupçons et toute prise de connaissance d'infractions au code de conduite

Le code de conduite complet est disponible à l'adresse suivante : <https://www.welthungerhilfe.org/about-us/transparency-and-quality/code-of-conduct/>

En signant ce formulaire de déclaration des fournisseurs, vous acceptez explicitement de respecter ces principes.

2.3 Welthungerhilfe (WHH) s'oppose à toutes formes de terrorisme et de blanchiment d'argent. WHH s'oppose à toutes formes de terrorisme et ne soutiendra, ne tolérera, ou n'encouragera jamais sciemment le terrorisme ou les activités de celles et ceux qui prennent part au terrorisme ou au blanchiment d'argent. Conformément aux directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et de l'Union européenne, Welthungerhilfe est fermement attachée à la lutte internationale contre le terrorisme et, en particulier, contre le financement du terrorisme. En vertu de ce principe, Welthungerhilfe compare ses fournisseurs et leurs décideurs aux listes de terroristes connus et suspectés afin de s'assurer qu'aucun de ses fonds ou de ceux de ses donateurs n'est utilisé, directement ou indirectement, pour soutenir des individus ou des entités associés au terrorisme ou au blanchiment d'argent. En soumettant une offre, les fournisseurs et les prestataires de services acceptent par conséquent ce processus de contrôle, y compris l'obligation de fournir les informations requises pour effectuer ce contrôle (voir les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus).

### 3. Déclaration des fournisseurs

Nous, \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) affirmons par la présente que

- a) Toutes les informations présentées dans les parties 1.1 et 1.2 ci-dessus sont correctes et complètes ;
- b) Nous ne faisons pas l'objet de procédures de faillite, d'insolvabilité ou de liquidation judiciaire, et n'avons pas cessé nos activités commerciales et ne sommes pas dans une situation équivalente en vertu de procédures conformes aux dispositions légales nationales,
- c) Nous ne faisons pas l'objet de sanctions suite à un jugement pénal contraignant pour des raisons remettant en cause notre fiabilité professionnelle,
- d) Nous nous acquittons de notre obligation de payer les cotisations d'assurance sociale, les impôts et autres prélèvements conformément aux dispositions légales de la juridiction dans laquelle se trouve notre bureau. De la juridiction du destinataire et de la juridiction où le contrat est exécuté ; nous assurons que nous respecterons la législation applicable et les normes communes en matière de salaires, de législation sociale, de sécurité et de santé au travail ;
- e) Nous ne faisons pas l'objet d'une peine juridiquement contraignante pour cause de fraude, corruption, participation à une organisation criminelle, ou tout autre acte enfreignant les intérêts financiers de toute autre personne physique ou morale ;
- f) Aucune violation grave d'un contrat en raison de non-exécution d'obligations contractuelles n'a été constatée dans le cadre d'un autre contrat ou dans le cadre d'un contrat attribué par un bailleur institutionnel dans le domaine de la coopération au développement, de l'aide humanitaire ou de tout autre secteur de financement public (ci-après dénommé bailleur de fonds public) ;
- g) Nous vous fournissons toutes les informations nécessaires pour participer à un appel d'offres, et toutes les informations soumises pour ce dernier sont exactes et complètes ;
- h) Concernant les contrats qui sont finalement payés sur les fonds d'un donateur institutionnel, nous n'avons pas été accusés de rupture de contrat en raison d'une violation flagrante de nos obligations contractuelles ;
- i) Nous n'avons pas été exclus par un bailleur de fonds public de sa liste de partenaires contractuels en raison de problèmes éthiques ;
- j) Dans le cas d'être choisi comme fournisseur pour un projet de Welthungerhilfe, nous assurons à Welthungerhilfe, à tout donateur institutionnel impliqué dans le projet, et aux auditeurs engagés par Welthungerhilfe ou un tel donateur institutionnel, qu'ils auront un accès raisonnable et sur demande à nos documents commerciaux et comptables aux fins de contrôles et d'audits ;
- k) Nous respectons les droits sociaux fondamentaux et condamnons le travail des enfants ;
- l) Nous comprenons que Welthungerhilfe réalisera un contrôle pour s'assurer que ni notre entreprise ni nos quatre principaux cadres de la direction ne figurent sur les listes de terroristes connus ou présumés émises par nos bailleurs institutionnels ou par les gouvernements dont ils font partie ;
- m) Nous soutenons les objectifs du Pacte mondial des Nations Unies ; et
- n) Nous agissons conformément aux valeurs du code de conduite de Welthungerhilfe.


Place, date

Nom, signature

**Note** : la déclaration suivante à signer par votre entreprise fait partie du processus de qualification pour nos fournisseurs.

**ANNEXE II – Bordereau des prix et spécifications**

**LOT 1 : MOULINS MIXTE MAÏS ET MANIOC**

N	DESINGATION	UNITE	QUANTITE	PU en \$	PT en \$
1	 <p>Moulin Mixte maïs et manioc + moteur d'entrainement Diesel 22CV avec ses accessoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Broyeur mixte maïs et manioc avec disque moulin, capacité minimum de production de 100 à 150 kg/h</b></li> <li>- <b>2 tamis en acier inoxydable adapté aux deux types de produire usiner</b></li> <li>- <b>Moteur diesel 1115 / 22 CV, avec démarrage par manivelle, système de refroidissement pompe à eau et fût métallique de 200 litres.</b></li> <li>- <b>Châssis pour Broyeur et moteur avec coulisses pour tendre les courroies</b></li> </ul> <p><b>Composition Kit de maintenance</b>  <i>Courroies (2), Caisse à outils (1), Tamis pour Manioc (2), Tamis pour Maïs (2)</i></p>	kit	18		
<b>TOTAL EN USD :</b>					

## LES ACCESSOIRES

- Installation d'un tuyau échappement permettant d'évacuer les gaz/fumée à l'extérieur du bâtiment
- Installation d'un tuyau d'évacuation des balles
- Fixation de la machine sur le châssis, selon les caractéristiques de chaque site.
- Un kit d'hygiène et sécurité attribué par le fournisseur au personnel travaillant avec les machines : masque, blouse ou combinaison/cache-poussière, gants, etc. pour 2 personnes par unité de transformation.
- Formation des utilisateurs

**NB : Les installations des machines devront garantir un système de sécurité aux usagers des unités des transformations fournies.**

Ce prix inclus les frais de transport et toutes les taxes.

La marchandise se trouve actuellement en stock à (Ville / Pays) : \_\_\_\_\_

Délais de livraison (en jours calendrier) : \_\_\_\_\_

Durée de validité de l'offre : \_\_\_\_\_

Moi soussigné, je déclare que ces prix sont pour les articles répondant aux exigences Indiquées à l'annexe II du présent appel d'offres et autres conditions mentionnées.

Note : Les divergences par rapport aux exigences techniques ou toutes autres divergences doivent être mentionnées.

Nom et Prénom du soumissionnaire \_\_\_\_\_

Entreprise ou Compagnie \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Signature et cachet : \_\_\_\_\_

### **ANNEXE III – Offre forme optionnelle pour rabais ou pour une commande combinée**

En vous référant à l'annexe II de votre bordereau de prix, veuillez indiquer le rabais (en %) que vous pouvez accorder en fonction du nombre de lots pour une commande Combinée.

Rabais en % : \_\_\_\_\_

Nombre de lots correspondant : \_\_\_\_\_

Signature et cachet : \_\_\_\_\_